



COMMUNE DE GIBLOUX

DICASTÈRE DE LA FORMATION, DES STRUCTURES DE GARDE,
DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

POLITIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE RAPPORT 2017 DU CONSEIL COMMUNAL

Le présent rapport a pour but de présenter succinctement les travaux effectués en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse et les propositions y afférentes. Le Conseil communal remercie la commission Enfance et Jeunesse (CEJ) pour sa collaboration dans ce dossier.

Farvagny, le 27 novembre 2017

SOMMAIRE

I.	Contexte	page 2
II.	Travaux CEJ	page 3
	a. Analyses	page 3
	b. Sondage CO	page 5
	c. Perspectives	page 6
III.	Objectifs 2018	page 10
	a. Généralités	page 10
	b. FriTime	page 11
	c. Midnight	page 12
IV.	Avenir	page 13

I. Contexte

« Les communes assument la responsabilité du développement des activités générales concernant les enfants et les jeunes domiciliés sur leur territoire. » (art. 8, al. 1, première phrase de la loi sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006 du Grand Conseil fribourgeois [LEJ]).

Cette loi donne un rôle central aux communes. Elle vise plusieurs buts de promotion des conditions privilégiant le développement harmonieux des enfants et des jeunes, de favorisation de l'intégration sociale et politique des jeunes, de coordination et de soutien aux projets destinés à la jeunesse, de prévention et de protection des enfants et des jeunes.

Cette loi ne vise donc pas uniquement le développement d'infrastructures ou la création et le soutien aux structures destinées à l'enfance et à la jeunesse, ce qui peut être qualifié de politique « passive », mais a pour ambition de développer une réelle politique dite « active ». Elle vise une démarche participative instaurant un dialogue et une écoute entre les jeunes et la collectivité dans le but d'améliorer les directions prises par les décisions politiques en tenant compte des besoins exprimés. La cohésion de la jeunesse n'en sera alors que renforcée et la communication entre les différents acteurs sera améliorée.

À ce jour, seules les grandes communes ont réellement développé une politique active en la matière, à l'instar de Fribourg, Bulle, Marly, etc. Suite à la fusion, Gibloux compte parmi les grandes communes fribourgeoises et le Conseil communal est d'avis que la fusion doit apporter une plus-value dans ce domaine. En effet, outre le projet FriTime qui existait au Glèbe, aucune autre action en lien avec une politique active de l'enfance et de la jeunesse n'était sur pied.

Pour développer une politique communale en la matière, le Conseil communal s'est doté d'une commission (CEJ – commission de l'Enfance et de la Jeunesse) à laquelle il confie des tâches au gré des développements projetés. Cette commission comprend un membre issu de chaque cercle électoral et dont la nomination avait été faite sur la base des propositions des différents groupes du Conseil général. La composition actuelle de la CEJ est la suivante : Fabien Schafer (président), Martine Lachat-Clerc (vice-présidente), Julien Gremaud (secrétaire), Carmen Bovigny, Rémy Philipona et Bernadette Widder.

La CEJ est donc partie d'une page blanche. Ce rapport se veut un bref résumé des analyses et des travaux effectués par la CEJ sur lesquels se basent les propositions émises. Finalement, au vu de ces dernières, ce rapport contient les objectifs que le Conseil communal propose de retenir pour l'année 2018 et qui ont donc été préavisés favorablement par la CEJ.

Le Conseil communal estime que les projets liés à l'enfance et la jeunesse peuvent contribuer à la cohésion de notre nouvelle commune et projette une politique active en la matière qui soit bien ancrée d'ici la fin de la législature. Cette réalisation dépendra de l'accueil que fera la population giblousienne aux différents projets qui seront mis sur pied, ce qui exprimera ses besoins et qui définira les directions des développements futurs.

II. Travaux CEJ

a. Analyses

La CEJ s'est penchée sur l'état des politiques liées à l'enfance et jeunesse présentes dans les différentes régions de Suisse, et notamment sur Fribourg. De manière générale, il a été constaté que certaines régions comme Genève, l'arc lémanique et les pôles urbains alémaniques (Zurich, Bâle, Berne, etc.) ont beaucoup d'avance et offrent un grand dynamisme en la matière, à l'inverse de régions plus rurales parfois très pauvres en actions sur le sujet.

Dans le canton de Fribourg, les plus grandes communes ont commencé à être plus actives sur la question (commune dès 2'000 habitants), même si des encouragements cantonaux tels que FriTime ont pu dynamiser les communes campagnardes, de sorte que le mouvement de la politique de l'enfance et de la jeunesse est en plein essor.

Le canton avance également dans ses travaux en parallèle des journées cantonales qui ont eu lieu sur le sujet (« Je participe ») et qui, après un état des lieux général, ont permis de rendre un rapport qui a débouché sur un plan d'actions cantonales. Ces différents documents sont disponibles sur le site du canton (DSAS > rubrique « Je participe ») ; les travaux se poursuivent.

Quant à la région de Gibloux, la CEJ relève qu'il existe un certain nombre de sociétés locales culturelles et sportives qui intègrent les jeunes et leur permettent de s'adonner à différentes activités. Mais il n'existe pas de réels liens entre ces activités et celles-ci restent « compartimentées », dans le sens qu'il faut pratiquer l'activité en question très régulièrement pour pouvoir bénéficier de l'offre et il n'est pas possible d'en changer ou d'y participer ponctuellement. L'offre est par ailleurs effectivement développée mais les jeunes n'ont souvent connaissance que des activités les plus connues. Développer la communication et mettre en valeur la variété des possibilités existantes dans la région de Gibloux devrait être un objectif prioritaire.

Par ailleurs, la commune s'engage déjà pour l'enfance et la jeunesse sur plan financier par le soutien et le développement des écoles, des structures de garde et des infrastructures communales destinées aux sociétés locales. Mais c'est une politique de l'enfance et de la jeunesse qui peut être qualifiée de « passive », dans le sens où la commune n'a pas un rôle de moteur pour favoriser une plus grande cohésion en la matière. Or, le canton demande à ce que les communes soient « actives » sur la question de l'enfance et de la jeunesse pour développer la pratique d'activités sportives et culturelles, un grand nombre d'enfants et de jeunes n'y ayant pas encore accès (cf. LEJ).

Dans les anciennes communes formant aujourd'hui Gibloux, seule la commune du Glèbe avait une politique « active » sur la question avec la mise sur pied du projet FriTime. Celui-ci vise plusieurs buts promouvant l'enfance et la jeunesse :

- Promouvoir le bien-être des jeunes ;
- Valoriser le travail des sociétés locales ;
- Encourager les activités ;
- Faire connaître des associations.

Ce projet est en place sur le Glèbe pour les quatre années que dure ordinairement le projet (2014-2018) et s'achèvera donc à l'été 2018. Un certain nombre d'activités ont été mises en place sous la houlette de bénévoles et avec l'appui de la commune : sport, chant, dessin, spectacles, activités proposées par des sociétés locales ou des privés, etc. Il a été constaté que ce projet fonctionne très bien avec les enfants mais qu'il peine à atteindre le groupe d'âge 13-16 ans, à l'instar du projet similaire qui a été mis en place à Hauterive FR.

Ce projet FriTime devrait être maintenu et étendu à l'ensemble de la commune de Gibloux sur la même base et en se concentrant sur les plus jeunes (enfants jusqu'à 12 ans). La structure d'un tel projet doit cependant être adaptée à ce nouveau contexte en permettant à un maximum d'enfants d'y participer et en veillant à la collaboration avec les sociétés locales existantes, respectivement les privés, dans le but de dynamiser la politique de l'enfance et de la jeunesse auprès de cette catégorie d'enfants.

Un autre axe de travail devrait être développé : celui des jeunes de 12 à 16(18) ans principalement. La CEJ est d'avis que c'est sur cette tranche d'âge qu'il y a le plus grand travail à effectuer, bon nombre de jeunes arrêtant les activités « officielles » à ce moment-là et exprimant un besoin de liberté pour pouvoir rencontrer leurs pairs. Afin de mieux saisir les besoins et attentes de cette catégorie de personnes, la CEJ a proposé au Conseil communal la création d'un sondage qui a été effectué au printemps 2017 auprès des jeunes du CO du Gibloux. Les résultats permettent d'affiner cet axe de développement (jeunes 12 – 16(18) ans).

Par ailleurs, au vu des difficultés parfois rencontrées avec les adolescents, la CEJ constate que la région devient toujours plus « urbaine ». Le besoin de prévention devient toujours plus grand et il faut viser des actions qui non seulement permettent de promouvoir la santé et le sport, mais qui y incluent cet objectif de prévention (violence, incivilités, déprédations, addictions, etc.). La création d'un lien, respectivement d'un réseau avec cette catégorie de la population, est importante pour pouvoir agir plus efficacement en cas de problèmes et avoir un meilleur effet préventif. À ce titre, le concept Midnight offre des avantages considérables, celui-ci utilisant le sport et la culture pour promouvoir la santé et comme moyen de prévention, notamment la prévention par les pairs. Il permet d'offrir aux jeunes un espace de liberté tout en leur permettant de bénéficier de différentes activités. Ce concept peut avoir plusieurs effets dont par exemple celui d'éviter que les jeunes ne « traînent » aux arrêts de bus ou autres lieux publics mais profitent plutôt d'infrastructures peu utilisées les soirs de week-end.

La CEJ estime que la commune de Gibloux doit intégrer ces différents éléments pour développer une réelle politique « active » en matière d'enfance et de jeunesse avec comme objectif de toucher le plus largement possible les enfants et les jeunes de notre région. Cette politique doit viser plusieurs objectifs comme par exemple :

- promouvoir la santé, le sport et la culture auprès des enfants et des jeunes de la région giblousienne ;
- valoriser et soutenir le dynamisme des sociétés locales (associations sportives et culturelles) avec comme effet de promouvoir leurs activités via les projets mais non pas d'entrer en concurrence ;
- accroître la visibilité des activités destinées aux enfants et aux jeunes, qu'elles soient l'acte de sociétés locales ou de privés ;
- développer les liens avec les enfants et, surtout, les jeunes giblousiens par une meilleure communication et une meilleure écoute, respectivement, en tenir compte pour le développement de cette politique ;
- prévenir les comportements « négatifs » conduisant à certaines déprédations ou autres troubles.

Finalement, outre les analyses effectuées et brièvement résumées ci-avant, il a été tenu compte des retours du sondage auprès des jeunes du CO (*Infra b*). Sur la base de ces différents éléments, et dans le souci d'un développement concret d'une politique active en matière d'enfance et de jeunesse, la CEJ a effectué un certain nombre de propositions (*Infra c*). Celles-ci doivent être lues comme différents axes de développements possibles, tout en sachant qu'il faut rester modeste en termes de calendrier et d'engagements financiers sous peine de fragiliser leur réalisation.

b. Sondage CO

Le sondage a été effectué au printemps 2017 auprès du Cycle d'orientation du Gibloux. Se basant sur un questionnaire-type du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg, il a été adapté et contextualisé à notre région de Gibloux. Il comprend également le bassin des jeunes d'Hauterive FR.

Les résultats ont été récoltés de manière détaillée mais aussi de manière globale (cf. annexe). Dans les grandes lignes, voici quelques indications en lien avec ce questionnaire et les réponses qui y ont été données par nos jeunes :

- 378 participant(e)s issu(e)s de 16 villages ou hameaux ;
- L'immense majorité de nos jeunes se sentent bien dans leur village mais admettent devoir se tourner vers des villages voisins pour la plupart de leurs activités ;
- Même s'ils reconnaissent une certaine offre culturelle et sportive, la plupart des jeunes n'ont pas accès à beaucoup de leurs activités dans la commune ;
- Une majorité de jeunes estiment qu'il n'y a pas assez d'espaces publics adaptés à leur âge dans la commune ;
- Une majorité de jeunes souhaitent pouvoir donner son avis pour améliorer la vie de la commune ;
- En matière de loisirs, les jeunes ont pour première envie de rencontrer leurs amis et de partager des moments avec eux, que ce soit en allant en ville, en faisant du sport ou des activités au moyen de multimédias (musique, tv, etc.), etc. ;
- Une grande partie des jeunes pratiquent une ou plusieurs activités dans un club ou une société, le football et la musique étant largement les premières activités effectuées ;
- Les parents ou autres adultes assument l'essentiel des déplacements en dehors des villages ;
- L'élément le plus important pour une majorité des jeunes est de pouvoir rencontrer leurs pairs lors des activités pratiquées ;
- Une majorité de jeunes ont déjà rencontré des conflits dans les espaces publiques mais estiment qu'il ne devrait pas y avoir plus de contrôles effectués par les adultes ni plus de règles, tout en précisant que la majorité des jeunes se disent prêts à respecter de telles règles ;
- Un espace public dans lequel les jeunes se trouvent à l'aise est décrit en premier lieu comme étant un endroit dans lequel tout le monde peut se rendre librement, sans inscription et sans devoir payer d'entrée ;
- Une majorité de jeunes demandent à être mieux informés sur les activités, les loisirs, le sport et la culture de la commune ;
- Les petits jobs pour les jeunes et la problématique de la mobilité sont des préoccupations importantes d'une majorité de jeunes ;
- Une écrasante majorité de jeunes indiquent ne jamais avoir pu donner son avis pour améliorer la vie villageoise et sont satisfaits de pouvoir le faire via ce questionnaire, tout en espérant que cela débouchera sur des actions concrètes ;
- Une majorité de jeunes demandent à pouvoir donner leur avis sur les activités sportives, culturelles ou artistiques, les loisirs et les animations dans le village ;
- Une écrasante majorité de jeunes se disent intéressés à venir faire du sport ou d'autres activités les soirs de week-end dans les salles de sport communales.

Pour résumer, les jeunes ont exprimé le besoin d'être écoutés, de pouvoir se rencontrer librement dans un espace public adapté et pouvoir s'adonner à différentes activités. Ils ont également relevé la problématique de la mobilité et des jobs d'étudiants. Finalement, ils plébiscitent l'ouverture des infrastructures communales les soirs de week-end.

c. Perspectives

Les propositions discutées mêlent politique « active » et « passive ». Elles regroupent les axes de travail que la commune devrait travailler.

Selon la **Loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006**, les communes ont un rôle actif à jouer en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse. Elles doivent notamment :

Loi	Eléments de discussion	Propositions concrètes	Délai et détails
Assurer, en collaboration avec le canton, le développement qualitatif et quantitatif en matière d'accueil extrascolaire et de la prime enfance	<p>Y a-t-il une commission communale qui s'occupe des thèmes suivants : AES, crèches, écoles maternelles et groupes de jeux ?</p> <p>La commune prévoit-elle d'élaborer une politique de la petite enfance, encouragement précoce pour les 0-4 ans ?</p>	<p>1. Analyse et développement des prestations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une commission en la matière - Identifier les besoins en la matière - Développer les prestations 	<p>Délai : <i>réalisé - en cours</i></p> <p>Travaux à poursuivre</p>
Mettre à disposition des lieux de rencontre pour les enfants et les jeunes	<p>Selon les résultats du sondage réalisé auprès des jeunes du CO, des lieux de rencontres sont fortement souhaités</p> <p>Ex. salle de gym, skatepark, soirées, Midnight... → lieux séparés des endroits où se trouvent les plus petits</p>	<p>2. Mettre en place le projet midnight pour la commune de Gibloux</p> <p>Axer le concept pour les jeunes de 12 à 16(18) ans.</p> <p>3. Étudier, avec un groupe de jeunes et des personnes intéressées, la possibilité de réaliser un skatepark dans la commune</p> <p>→ mise en place d'un groupe de jeunes (cf. proposition 4)</p> <p><u>Vision future</u> : réalisation d'un skatepark en collaboration avec les jeunes et des experts</p>	<p>Délai : 2018</p> <p>Priorité</p> <p>Délai : 2019</p> <p>Délai : selon planification financière</p>

<p>Intégrer les enfants et les jeunes dans les processus de décision</p>	<p>Pour cet objectif, il faut aller par étape :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sondage : réalisé 2. groupe de jeunes et coach 3. conseil de jeunes et délégué communal à l'enfance et à la jeunesse <p>Les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse doivent être intégrées de manière systématique dans les processus de décisions de la commune, l'intérêt des enfants et des jeunes doit être évalué dans chaque nouveau projet et le point de vue des enfants et des jeunes doit être demandé et pris en considération dans tous les dossiers qui les concernent.</p> <p>Par exemple : construction ou rénovation des écoles, création de place de jeux ou d'espaces adaptés aux enfants et aux jeunes, développement du territoire de manière générale, développement des transports publics et des arrêts de bus, etc.</p> <p>→ Selon les résultats du sondage, les jeunes ont apprécié être consultés, certains ont fait remarquer que pour être intéressant, le sondage doit avoir une suite</p> <p>→ Selon les résultats du sondage, ¼ des jeunes environ est intéressé à la création d'un conseil des jeunes</p>	<p>4. Mettre en place un groupe de jeunes intéressés coaché par un « professionnel » afin de discuter des développements possibles en matière d'enfance et de jeunesse (p. ex : analyser les résultats du sondage et élaborer des propositions pour l'avenir à l'attention du CC / problématique des transports/ de la sécurité / des infrastructures / etc.)</p> <p>→ mandater éventuellement un professionnel du travail social pour mettre en place et accompagner ce groupe (coach)</p> <p><u>Vision future :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un conseil des jeunes (suite logique du groupe de jeunes) - engagement d'un délégué professionnel à l'enfance et à la jeunesse pour la commune (suite du coach) 	<p>Délai : vision – à planifier</p> <p><i>Paramètres à définir</i> <i>Mise en œuvre selon budget alloué, respectivement politique en la matière</i></p> <p>Commencer par utiliser les projets comme canal de communication</p> <p>Délai : vision – à planifier</p>
--	---	--	---

	<p>→ Pour pouvoir participer, les jeunes doivent être informés : le besoin d'information ressort aussi du sondage</p> <p>→ La CEJ devrait également se faire des réflexions sur les possibilités que peut offrir le site internet de la commune, la création d'un guichet ou forum d'information, la mise en place d'une boîte à idées ou l'utilisation des médias sociaux. La remontée des questions et suggestions des citoyens doit être une priorité.</p> <p>→ La suite de l'intégration des enfants et des jeunes dans les processus de décision est la participation active et directe à la vie citoyenne et politique. Le concept de promotion civique est un concept à développer pour encourager les jeunes adultes à assumer leurs devoirs et faire valoir leurs droits de citoyens</p>	<p>5. Propositions concrètes d'axes de communications Ex : collaboration avec l'équipe du journal l'Antenne afin d'assurer une rubrique « jeunes » : informations sur les événements, les jobs, etc., contacts utiles et pages écrites par des jeunes</p> <p>6. Développer le concept de la soirée promotion civique → lier la soirée avec une préparation (ex. concours, films, animation) → l'idée est que les jeunes participent de manière active à la préparation de la soirée → il est ensuite important de garder les contacts avec les jeunes intéressés</p>	<p>Délai : 2018</p> <p>Mise en œuvre en 2019</p> <p>Délai : <i>réalisé – en cours</i></p> <p><i>Améliorations potentielles à analyser</i></p>
<p>Stimuler les enfants et les jeunes à la créativité et à l'innovation</p>	<p>Le projet Fritime propose des activités variées aux enfants. Le projet réalisé actuellement dans l'ancienne commune du Glèbe a un fort potentiel de développement.</p>	<p>7. Élargir le projet Fritime sur tout le territoire communal → Création d'un groupe sur l'ensemble de la commune (extension projet Le Glèbe pour créer une nouvelle dynamique) → Dépôt du projet et demande de subvention au canton</p>	<p>Délai : 2018</p>

<p>Soutenir le développement de compétences sociales et la sensibilisation à un comportement responsable vis-à-vis de la communauté</p>	<p>Les projets Fritime et Midnight contribuent fortement à la réalisation de cet objectif → travailler sur les aspects des relations entre filles et garçons, sur la question du respect réciproque → prévenir les situations et les facteurs pouvant mettre en danger les enfants et les jeunes → former les jeunes à la gestion des conflits et au travail avec les pairs → prévenir la violence, l'endettement et les addictions (alcool, drogue, jeux, internet...)</p>	<p>8. Rencontres avec le directeur du CO et les responsables d'établissement de l'école primaire pour aborder le thème des relations sociales et des comportements → État des lieux et analyse des besoins à l'attention du CC → Déterminer dans quelle mesure la CEJ peut collaborer avec l'école sur ces aspects → Mise en place d'un paysage éducatif → Le groupe de jeunes (cf. proposition 4 peut servir de boîte de résonance)</p>	<p>Délai : 2019</p> <p><i>CAS entretient déjà des rapports sur ce point / le rôle de la CEJ s'accroîtra en fonction du développement de la politique en la matière</i></p> <p><i>Utilisation des projets comme canal de communication et de prévention</i></p>
<p>Subventionner les organisations de jeunesse</p>	<p>Quel est le montant des subventions communales pour les sociétés ? → quels sont les critères pour la répartition des subventions ?</p>	<p>9. Prévoir une subvention plus élevée pour les sociétés qui forment des enfants et des jeunes</p>	<p>Délai : réalisé - en cours</p> <p>Renvoi à la politique sportive et culturelle</p>

Considération générale - La loi cantonale sur l'enfance et la jeunesse du 12 mai 2006 se base notamment sur **la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989**.

	<p>La Convention des droits de l'enfant est un instrument universel des droits de l'homme et la base de toute PEJ. → il est important que les enfants et les jeunes connaissent la Convention → Les États parties ont le devoir de faire connaître la Convention et d'informer les enfants et les jeunes sur leurs droits → la Convention aura 30 ans le 20 novembre</p>	<p>10. Sensibiliser le public aux droits de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 30 ans de la Convention en 2019 ➤ Analyser mise en valeur 	<p>Délai : 2019</p>
--	---	--	---------------------

III. Objectifs 2018

a. Généralités

Les propositions émises ci-avant forment une première base de réalisations possibles. Cette grille est appelée à évoluer et doit conduire à des développements concrets, tout en ayant conscience que Gibloux part d'une page blanche en matière de politique « active » de l'enfance et de la jeunesse. Par ailleurs, un certain nombre d'éléments doivent être coordonnés ou développés avec d'autres domaines communaux, de sorte qu'il est nécessaire de rester modeste dans les buts de cette première législature.

Avec le préavis positif de la CEJ, le Conseil communal propose de travailler sur les deux axes suivants en 2018 :

1. les enfants jusqu'à 12 ans (8H), au moyen du projet FriTime ;
2. les jeunes de 13 à 16 (18) ans, au moyen du projet Midnight.

Ces axes devront être corrigés et renforcés suite aux expériences 2018 pour être bien ancrés d'ici la fin de la législature. Les analyses quant aux développements futurs de ces projets devront également faire l'objet d'une attention particulière.

Ces projets (FriTime et Midnight) devront à leur niveau intégrer les problématiques en lien avec les éléments suivants :

- renforcer la **cohésion** communale via la population des moins de 20 ans ;
- renforcer le **dynamisme** des sociétés locales en les valorisant ;
- développer la **communication** destinée à la population de moins de 20 ans ;
- créer un **réseau** avec ce groupe de population ;
- promouvoir la **santé**, le **sport** et la **culture** ;
- utiliser les **infrastructures communales** ;
- développer une réelle **politique communale** en matière d'enfance et de jeunesse.

Une fois le budget 2018 approuvé, le Conseil communal pourra lancer officiellement les projets susmentionnés pour qu'ils soient opérationnels à la rentrée scolaire 2018/2019. Une communication circonstanciée sera mise sur pied.

Mobilité

Le Conseil communal relève également la problématique de la mobilité qui touche particulièrement la jeunesse. Il est vrai que certains villages de la commune sont peu desservis. L'horaire des soirs de week-end est également source d'améliorations potentielles. Ces questions relèvent de la politique générale des transports et seront traitées avec les réflexions en cours en la matière ; elles relèvent notamment du Dicastère concerné et de sa commission des transports.

Jobs destinés aux jeunes

Dans le cadre de sa politique du personnel et des tâches y afférentes, le Conseil communal restera attentif aux possibilités que la commune peut offrir aux jeunes, notamment pour les travaux estivaux, et à la communication de ces potentielles offres.

Promotions civiques

Le concept mis en place depuis la fusion connaît un bon succès en rapport des expériences passées (environ 50% de présence), mais il est encore appelé à s'améliorer.

b. FriTime

Le projet FriTime est un projet cantonal soutenu par la subvention enfance et jeunesse de la DSAS, la loterie Romande, la Commission cantonale LoRo-Sport et la Fondation Isabelle Hafen. Il vise à encourager les communes fribourgeoises à développer des activités extrascolaires gratuites pour les enfants ou à améliorer une offre existante. Une association du même nom a été créée, avec pour but de coordonner, de soutenir et de pérenniser les projets communaux.

FriTime offre aux communes qui s'engagent une subvention répartie sur 4 ans, des outils pour l'aide à la mise en place du projet et une coordination cantonale pour épauler les coordinateurs locaux tout au long du projet. Les communes participantes deviennent membres de l'association FriTime et s'engagent, pour 4 ans, à mettre en place un calendrier d'au minimum 12 activités extrascolaires gratuites réparties sur l'année en utilisant les infrastructures existantes et en collaborant avec le réseau local. Elles peuvent se baser sur l'existant et l'améliorer.

Le réseau local comprend les divers acteurs susceptibles de proposer des activités extrascolaires sportives, artistiques ou encore culturelles pour les enfants. Il peut s'agir d'une société locale, d'une association, d'un privé ou même d'une entreprise. Ces activités leur serviront de vitrine auprès des enfants et des jeunes. Les enfants bénéficient d'occupations intelligentes durant leur temps libre, créent des liens avec d'autres citoyens et jeunes de la commune, se libèrent du monde virtuel actuel et découvrent peut-être une nouvelle passion.

Le projet FriTime vise plusieurs buts promouvant l'enfance et la jeunesse :

- promouvoir le bien-être des jeunes ;
- valoriser le travail des sociétés locales ;
- encourager les activités ;
- faire connaître des associations.

Avantages :

- *pour les enfants* : s'intégrer socialement, renforcer le bien-être, se retrouver, partager, échanger, développer des compétences, participer activement.
- *pour les communes* : valoriser le travail associatif, utiliser les infrastructures, améliorer la cohésion sociale et son image auprès de la population.
- *pour les organisations impliquées* : se faire connaître, acquérir de nouveaux membres, travailler en réseau, valoriser le travail des membres.

FriTime existe actuellement au Glèbe mais le projet arrivera à son terme en juin 2018. Le projet a bien fonctionné et a eu un écho favorable auprès de la population. L'idée est de l'étendre à l'ensemble de la commune en tenant compte de l'expérience du Glèbe avec ses points forts et ses points faibles.

Mise en œuvre

L'organisation projetée est la mise sur pied d'un comité pour l'ensemble de la commune de Gibloux et qui aura pour but de créer un dynamisme communal. À moyen terme et en cas de fort succès, des forces locales se développeront probablement. Les contours des attributions de ce comité doivent encore être définis, mais il devra premièrement, sous l'impulsion de la CEJ, élaborer un concept en vue de déposer une demande de subvention auprès du canton.

Pour plus d'informations : <http://fritime.ch/accueil/>

c. Midnight

Le projet Midnight est porté par la Fondation IdéeSport. Au bénéfice de 18 années d'expérience, celle-ci est une fondation à but non lucratif active au niveau national. À ce jour, elle a réalisé plus de 180 projets à travers la Suisse. Reconnue d'intérêt public, elle collabore étroitement avec l'État de Fribourg et la Confédération.

La fondation travaille sur 3 axes, dont notamment l'axe MinightSports pour les adolescents les samedis soirs (généralement). Les caractéristiques de ce projet sont :

- la gratuité ;
- l'ouverture à toutes et tous ;
- la liberté (pas d'inscription préalable) ;
- la régularité ;
- la diversité et non la compétitivité des activités.

Ce projet part d'un constat simple : les jeunes ont envie de sortir le samedi soir mais n'en ont pas les moyens financiers ni l'âge pour les offres commerciales classiques. Ils essaient alors de s'approprier certains espaces publics (arrêts de bus, places de village, écoles, etc.) en ayant souvent l'impression de ne pas être à leur place, d'être indésirables. Ce concept porte alors l'idée d'une ouverture d'infrastructures existantes à des moments où elles sont peu utilisées (par exemple : le samedi soir). Le concept est mis sur pied par et pour les jeunes et devient alors une alternative aux offres commerciales classiques. Ce projet permet par ailleurs d'effectuer une prévention par les pairs sur les problématiques « actuelles » touchant les jeunes adolescents et leur permet de se rencontrer en bougeant et s'amusant.

Une des forces du projet est qu'il implique directement les jeunes. En effet, l'équipe locale se structure ainsi :

- 2 chefs de projet (20-30 ans) ;
- 3-4 seniorcoaches (18-25 ans) ;
- env. 10 juniorcoaches (13-17 ans).

Cela apporte aux plus jeunes une première expérience professionnelle en les responsabilisant et en développant des compétences. Tous les coaches signent un contrat et obtiennent un certificat de travail à la fin du projet.

Les coachs sont formés et bénéficient d'un soutien tout au long du projet. Lors des ouvertures de salles, un contact est en tout temps à leur disposition et les précautions sont prises pour anticiper toute situation problématique.

Avant le début des ouvertures des salles, une conduite stratégique est mise sur pied regroupant des représentants de la Fondation (coordination du projet) et un groupe de travail accompagnant le pilotage. Dans ce dernier, la commune et les différents autres acteurs (écoles, clubs, etc.) participent aux critères de développement du projet (lieu, horaires, spécificités locales, objectifs, etc.).

Du point de vue financier, le projet coûte CHF 52'000.00 pour une année (année pilote), sachant que le projet dure généralement au minimum 3 ans. Après déduction des contributions étatiques et des sponsors, la commune doit assumer environ la moitié du budget, soit CHF 25'000.00. Le détail de la phase pilote se trouve jointe à ce message (cf. annexe 2). Ce montant de CHF 25'000.00 est un montant forfaitaire « tout compris ».

Pour plus d'informations : <http://www.ideesport.ch/fr/midnightsports>

IV. Avenir

Après deux ans de travaux préparatoires, la politique active en matière d'enfance et de jeunesse va entamer une période de mise en œuvre avec la concrétisation des projets susmentionnés. Avec ces deux axes de travail que sont les enfants jusqu'à 12 ans et celui des jeunes entre 13 et 16 (18) ans, l'essentiel des enfants et des jeunes sont visés par ces projets adaptés et circonstanciés.

Bien que la forme diffère en fonction des projets, il sied de constater qu'autant le projet FriTime que le projet Midnight ont pour but de faire réunir des enfants et des jeunes de l'ensemble de la commune de Gibloux, voire même de la région du Gibloux (jeunes d'Hauterive FR). La politique de l'enfance et de la jeunesse contribuera donc à fédérer la population autour de la nouvelle entité qu'est Gibloux, respectivement à les identifier à la région giblousienne.

Les développements projetés restent par ailleurs raisonnables du point de vue financier et de leur réalisation : en alliant le bénévolat et le professionnalisme là où il s'impose, nous optimisons les forces en présence et nous nous concentrons sur les axes nécessaires à la concrétisation d'une telle politique. Quant à l'avenir, c'est le succès de ces projets qui pérenniseront et légitimeront le développement de dépenses en la matière.

Un rapport succinct annuel sera produit chaque année pour faire le point sur l'avancée de ces projets, respectivement sur l'état des travaux liés à la politique de l'enfance et de la jeunesse. La CEJ aura donc pour rôle, en tant que commission du Conseil communal, de coordonner ces différents projets et d'émettre des propositions de corrections, d'améliorations et de développements projetés.

Finalement, il faut rappeler encore que les différents projets envisagés n'ont pas pour but de concurrencer le dynamisme actuel de notre région, mais plutôt de collaborer et de contribuer au développement des sociétés locales en leur permettant de se mettre en avant et de faire la promotion de leurs activités tout en offrant aux enfants et aux jeunes, le temps d'un après-midi ou d'un soir, la possibilité de pratiquer l'activité en question sous le coaching de personnes expérimentées. Les acteurs locaux auront donc la possibilité de saisir cette opportunité et de renforcer ce mouvement !

Remarques

En cas de questions en lien avec ce rapport, les membres de la CEJ et le Dicastère concerné restent à votre disposition.

Ci-après, vous trouverez deux annexes : (1) les résultats globaux du sondage auprès des jeunes du CO, et (2) la projection financière du Midnight Gibloux. S'agissant du premier annexe, il faut rappeler que les résultats détaillés du sondage sont publiés sur le site internet (rubrique : actualités).

Annexe 1

Fille/Garçon

378

Age	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
	14	118	114	109	18	4	1

Commune	Gibloux	Hauterive
	282	96

Village	Corpataux	Ecuvillens	Estavayer-le-Gx	Farvagny-le-Gd	Farvagny-le-Pt	Grangeneuve	Grenilles	Illens	Magnedens
	49	47	12	61	16	2	7	2	4
	Posat	Posieux	Rossens	Rueyres-St-Laurent	Villarod	Villarsel-le-Gx	Vuisternens-en-Ogoz		
	2	47	54	13	9	14	39	0	

Es-tu d'accord avec ça ?

	Tout à fait d'accord	Un peu d'accord	Pas trop d'accord	Pas du tout d'accord	Je ne sais pas
1. Je me sens bien dans mon village	277	75	19	4	1
2. Certains de mes amis vivent dans mon village	236	74	38	25	3
3. J'ai la possibilité de faire des activités intéressantes en dehors de l'école dans mon village	81	114	97	63	21
4. J'ai la possibilité de faire des activités intéressantes en dehors de l'école dans les villages voisins de la commune	138	128	57	12	42
5. Je profite des activités qui sont proposées dans la commune	72	107	83	80	35
6. Je peux me rendre facilement à ces différentes activités	148	96	51	29	50
7. Je suis satisfait(e) de l'offre de loisirs (camps sociétés, animations diverses) proposés dans ma commune	87	117	73	26	70
8. Si je veux faire quelque chose qui me plaît réellement, je dois aller en dehors de la commune	148	102	68	44	13
9. Je souhaite qu'il y ait un programme d'activités loisirs pour les adolescents durant les vacances scolaires dans ma commune	91	109	65	43	72

10. Je souhaite qu'il y ait un programme d'activités loisirs pour les adolescents durant les week-ends dans ma commune
11. Il y a des espaces publics adaptés à mon âge dans mon village
12. Il y a des espaces publics adaptés à mon âge dans ma commune
13. J'utilise ces espaces publics librement pendant mes loisirs
14. Ces espaces publics me plaisent
15. Les adultes acceptent que les jeunes se rencontrent dans ces espaces publics
16. Je souhaite qu'il y ait plus d'espaces publics adaptés à mon âge
17. Je suis informé(e) de ce qui se passe dans mon village et des choses qui me semblent importantes
18. Je suis informé(e) de ce qui se passe dans ma commune et des choses qui me semblent importantes
19. Je souhaite être mieux informé(e) de ce qui se passe dans mon village, dans ma commune
20. J'ai la possibilité de m'adresser facilement aux autorités communales
21. Je me sens écouté(e) par les adultes de ma commune
22. Je souhaite pouvoir m'adresser plus directement et facilement aux autorités communales
23. Je souhaite pouvoir donner mon avis pour améliorer la vie dans ma commune

66	94	78	64	78
89	101	103	72	10
129	116	74	23	30
190	88	49	20	28
111	128	72	35	28
103	137	62	33	40
128	82	65	47	54
76	96	76	42	83
60	102	75	46	94
69	86	72	51	97
96	84	65	36	95
61	87	64	44	119
62	73	74	37	129
120	89	65	30	71

Quelques questions plus précises sur tes loisirs

Durant mon temps libre, je préfère : (*plusieurs réponses possibles*)

- rester à la maison
- rencontrer mes amis et discuter
- aller en Ville de Fribourg
- écouter, jouer de la musique
- faire du sport
- faire des jeux de société, jouer aux échecs, aux cartes
- regarder la télévision, jouer aux jeux vidéo, surfer sur internet
- je n'ai pas de temps libre
- autres :

183
277
275
171
257
35
226
1
65

Je pratique une ou plusieurs activités de loisirs dans un club ou une société :

Oui	Non
309	64

Si oui, lesquelles

Football	Théâtre	Art martial	Céramique	Musique	Chant	Hockey	Danse
70	13	12	0	70	20	10	30
Equitation	Cirque	Gym	Ski	Basketball	Dessin	Badminton	Scrabble
21	5	12	4	15	13	9	1
Scoutisme	Athlétisme	Tennis	Tennis table	VTT / Vélo	Escrime	Breakdance	Freestyle
6	12	11	22	7	1	1	1
Unihockey	Guitare	Grimpe	Ski de fond	Karting comp.	JSP	Golf	Kin-ball
4	7	5	1	2	1	1	9
Judo	Kick boxing	Lutte Suisse	Motocross	Tir	Fitness	Jeunesse	Crossfit
3	4	2	2	4	7	2	1
Volley	Patinage	Art métal	Cours langue	Cours math	Pôle dance	Natation	Pilates
10	1	1	2	1	1	4	1
Boxe	Tir à l'arc	Jeux échecs	Squash	Yoga	Aérobic	Astronomie	
4	2	1	1	1	1	1	0

Ces activités se trouvent près de chez moi :

Oui	Non
196	140

Merci de préciser le village dans lequel se trouve l'activité pratiquée en question :

Corpataux	Ecuvillens	Estavayer-le-Gx	Farvagny-le-Gd	Farvagny-le-Pt	Grangeneuve	Grenilles	Illens	Magnedens	Givisiez
-----------	------------	-----------------	----------------	----------------	-------------	-----------	--------	-----------	----------

19	19	17	70	0	0	0	0	1	5
----	----	----	----	---	---	---	---	---	---

Posat	Posieux	Rossens	Rueyres-St-Laurent	Villarlod	Villarsel-le-Gx	Vuisternens-en-Ogoz		Fribourg	Riaz
0	14	58	0	0	23	23	0	69	2

Prez-vers-Noréaz	Pont-la-Ville	Avry / Matran	Bulle	Le Pâquier	Autigny	Romont	Neyruz	F / I
5	0	2	10	21	2	2	8	2

Villars-sur-Glâne	Le Mouret	Corminboeuf	Ependes	Guin	Marly	Broc	Villaz-St-Pierre	
8	0	3	1	5	2	13	1	2

Granges-Paccot	Orsonnens	Vauderens	La Roche	Corserrey	Villargiroud	Morat	Payerne	Treyvaux
1	0	1	1	4	3	1	1	1

Lausanne	Sorens	Hauteville	Montagny-les-Monts	Formangeires	Corbières				
2	1	1	1	1	1	0	0	0	0

Je m'y rends :

à pied

à vélo ou en trottinette

en bus

en voiture avec mes parents ou d'autres adultes

autre :

66
37
113
257
32

Certaines activités devraient être organisées dans mon village. Lesquelles ?

Football	Théâtre	Art martial	Grimpe	Musique	Chant	Hockey	Danse	Natation	Vélo
10	1	2	2	2	0	3	3	2	3

Equitation	Skatepark	Estafette	Tournoi sportif	Tennis table	Jeux société	Peinture	Basket	Bowling	VTT
4	14	1	11	2	2	1	6	1	2

Céramique	Dessin	Marché puces	Kebab	Gym	Tennis	Patinoire			
0	2	2	1	2	1	1			

Quelques questions plus précises sur les espaces publics ou les lieux de rencontre

Quelles sont les choses que les places publiques/lieux de rencontre te permettent de particulièrement bien faire ? *(plusieurs réponses possibles)*

Rencontrer des amis	312
Trainer, se la couler douce	143
Voir du monde et être vu(e)	57
Faire des connaissances	68
Faire du sport, de la musique, des jeux divers	180
Faire la fête	109
Autre :	13

As-tu déjà eu des conflits dans l'espace public ou entendu parler de conflit ?

Oui	Non	
195	179	
Oui	Non	
83	296	
Oui	Non	
296	76	
Oui	Non	Ne sais pas
69	298	6

Penses-tu qu'il doit y avoir plus de règles dans un espace public ?

Es-tu prêt(e) à respecter de telles règles ?

Souhaiterais-tu qu'il y ait plus de contrôles effectués par des adultes ?

Selon toi, qu'est-ce qui fait d'un espace public un lieu où tu te sens à l'aise ?

Tout le monde peut y venir	256
C'est le fait d'être dehors	228

C'est le fait d'avoir accès aux infrastructures de la commune lorsqu'elles sont disponibles	49
On peut facilement y aller à pied ou en transports en commun	245
On peut quand même y aller même si on n'a pas l'âge d'aller en boîte	137
Les lieux de rencontre sont choisis par les jeunes et non pas organisés par les adultes	160
On peut y aller comme ça, sans rendez-vous	247
Il n'y a pas d'entrée à payer	252
Il n'y a pas de surveillance par des adultes	179
Là tu peux faire ce que tu as envie de faire, pers. ne vient te dire ce que tu dois faire	202
Autre :	10

Quelques questions plus précises sur ta participation dans la vie de la commune

Quels sont les thèmes sur lesquels tu aimerais être informé(e) :	
Tes droits	105
Les activités, loisirs, sports, culture, etc.	240
L'aménagement de ton village, de ton quartier	134
La politique communale	37
Les possibilités de transport (mobilité)	156
Les personnes qui peuvent écouter mes idées et soutenir mes projets	64
Les possibilités de petits jobs au sein de la commune	239
Les services qui peuvent m'aider en cas de problèmes	77
Les sujets qui te concernent : ta sécurité sur internet, ton argent de poche, tes possibilités d'apprentissage, les offres de soutien, etc.	99
Autre :	5

Comment aimerais-tu être informé(e) ?	
Par tes parents	127
Par l'école	182
Par le journal communal	84

Par le site internet de la commune	54
Par des courriers, des flyers, etc.	137
Par email	52
Par sms / WhatsApp	134
Par les réseaux sociaux	98
Par un journal spécialement adressé aux jeunes	114
Par une plateforme internet prévue pour les enfants et les jeunes	43
Par un animateur travaillant pour la commune	15
Par des rencontres entre les jeunes et les responsables de la commune	31
Autre :	6

Sais-tu que tu peux t'adresser aux responsables de ta commune si tu as un souhait ou une demande ?

Oui	Non
171	199
Oui	Non
14	354

As-tu déjà eu la possibilité de donner ton avis pour améliorer la vie dans ton village ?

Si oui, sur quel sujet :

Voudrais-tu que les adultes responsables dans ta commune demandent plus souvent ton avis ?

Oui	Non
195	159

Quels sont les thèmes sur lesquels tu aimerais donner ton avis ?

Les espaces publics ou lieux de rencontre	168
Les activités sportives, culturelles ou artistiques, les loisirs, les animations dans le village	207
L'aménagement de ton village, de ton quartier	107
Les possibilités de transport (mobilité)	118
Les possibilités de t'impliquer dans la vie villageoise, communale	36
La politique communale	25
Tes idées de projet :	75

Comment aimerais-tu donner ton avis ?

Par une boîte à idée
 Par des discussions en classe
 Par l'intermédiaire de tes parents
 Par des lettres ou des emails
 Par les réseaux sociaux
 Par des discussions entre jeunes et resp. de ta commune
 Par la mise en place d'un conseil de jeunes
 Autres :

105
152
55
94
90
66
71
10

Et si, dans la région de Gibloux, tu avais la possibilité d'aller faire du sport ou t'amuser le samedi soir en salle, viendrais-tu ?

Oui	Non	Ne sais pas
272	56	14

À toi de jouer

As-tu trouvé le sondage intéressant ?

Ouais ça va	Oui	Non
61	278	23

Manque-t-il des questions pertinentes :

Si oui, lesquelles ?

Oui	Non
25	335

Y a-t-il un sujet, un thème qui t'intéresse tout particulièrement ?

Si oui, lequel ?

Oui	Non
116	246

Annexe 2

Budget phase pilote 2018 (estimation)

Budget prévu pour 15 soirées		
Coût en personnel		
Salaire chef/-fe de projet	Chef/-fe de projet	4'400
Salaire équipe	Seniorcoaches, juniorcoaches	3'000
Gestion administrative	Rapports des soirées, statistiques, comptabilité	4'700
	Total coûts personnels	12'100
Coûts opérationnels		
Location salle de sport	Location salle (accord avec commune)	1000
Assurance, SUISA	Assurance pour projet, frais SUISA	400
Publicité	Flyers, affiches, etc.	400
Matériel	Petit matériel, t-shirts, babyfoot etc.	1'300
Événements spéciaux	Ateliers, tournois, intervenants, événements spéciaux	500
Formations	Cours d'équipe, CP, SC et rencontres régionales	1'000
Coûts divers	Frais déplacements et émoluments	200
	Total coûts opérationnels	4'800
Gestion IdéeSport		
Coordination générale	Démarchage, séances de planification, groupe de planification, etc	16'500
Personnel	Recrutement, conduite, certificats, etc	6'600
Formation	Organisation des cours, réunions	5'000
Communication	Worknet, flyers, médias, documents, directives	3'300
Concept de crise	Service de piquet, management de crise, formation	1'700
Assurance qualité	Recherche & développement, encadrement des programmes, échanges prof	2'000
		35'100
Total coûts gestion de projet		52'000
Financement		
Location salle	Location salle de sport (gratuité)	1000
Contribution communale	Commune/Ville	25'100
Contribution cantonale	Etat de Fribourg	8'000
Partenaires IdéeSport	Recherches de fonds	17'900
Total financement		52'000

CP : chef de projet, JC : juniorcoach, SC : seniorcoach

Octobre 2017